



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEVDRE-AMBLEVE**

Asbl GREOVA

COMMUNE DE NEUPRE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PV de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 27 avril 2021 à 20h00

Membres de la CLDR : présents (P), absents (A) ou excusés (E)

Président			
P	Mathieu BIHET		
Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
A	Alain Gérard KRUPA	P	Françoise de LAMINNE de BEX
P	Sonia KOZLOWSKI	P	Heidi THOMS
Citoyens membres			
Effectifs		Suppléants	
A	Jean-Philippe BLOOM	P	Frédéric DEGRAVE
P	Edouard DAVID	E	Maryline FRANCKEN
P	Françoise DUMONT	P	Christine HUSKIN
P	Eric GAVRAY	P	Olivier ANSIA
P	Florence GOFFINET	P	Alma DATING
P	Julie LABELLE	P	Aurore BERHIN
P	Thierry LANNOY	A	Paul BISCHOPS
E	Marie-Ange LECLERE	P	Bernadette JANSSEN
P	Christian VRANKEN	E	Claude LANNOIS

Employées administratives ADL	
P	Laurence LECLERCQ
P	Monique LIMBURG
Agents de développement du GREOVA	
P	Julie NOËL
P	Maud LACASSE

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none">1. Introduction par Mathieu Bihet, <i>Président de la CLDR et Echevin</i>2. Approbation du PV de la réunion du 15 décembre 20203. Etat d'avancement des différents Groupes de travail (présentation de la synthèse)4. Mise en place de nouveaux Groupes de travail (explications)5. Suite du processus de l'élaboration du PCDR6. Divers7. Conclusion

1. Introduction

M. BIHET, *Président de la CLDR et Echevin*, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres. M. BIHET remercie également les personnes présentes qui ont participé aux Groupes de travail.

Il explique qu'une série de projets va leur être présentée par Mme NOËL. Ces projets sont issus des réunions en Groupes de travail qui avaient pour thèmes : tourisme, environnement, mobilité, économie locale, etc. Le but de cette réunion est de valider ces projets et d'épingler les quelques projets qui nécessiteront encore une réflexion via un Groupe de travail supplémentaire. Ces Groupes de travail ne seront plus généraux mais bien spécifiques à un ou plusieurs projets.

La prochaine étape du processus est l'écriture de fiche-projets par les Agents du GREOVA. Ces fiche-projets seront ensuite classées en 3 catégories selon leur programmation dans le temps c-à-d. à court, moyen ou long terme (horizon de 10 ans). Ce classement sera effectué par les membres de la CLDR, *Commission Locale de Développement Rural*, durant le dernier semestre de 2021. En 2022, l'objectif sera de mettre à l'étude les projets des fiches classées en lot 1.

Pour rappel :

- **Lot 0** : Participation citoyenne et/ou soutien communal – Réalisations possibles sans gros subsides et avant validation du PCDR par la Rw, Région wallonne ;
- **Lot 1** : Gros projets prioritaires nécessitant entre autres des subsides du DR, Développement Rural, après validation du PCDR par la Rw ;
- **Lot 2** : Projets à réaliser idéalement endéans les 6 premières années des 10 ans du PCDR validé par la Rw ;
- **Lot 3** : Autres projets susceptibles un jour d'être encouragés par le DR (en fonction des opportunités).

M. BIHET précise que les membres ont peut-être déjà vu certains projets réalisés. En effet, les lots 0 peuvent être réalisés, engrangés et poursuivis avant la validation du PCDR (ex. : charte de la ruralité).

Un tableau récapitulatif sera ensuite créé afin de présenter les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

2. Approbation du PV de la réunion du 15 décembre 2020

Le PV du 15 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Etat d'avancement des différents Groupes de travail (présentation de la synthèse)

Mme NOËL énonce l'ensemble des intitulés des projets présents dans la synthèse.

M. BIHET précise que des projets ont été énoncés lors de Groupes de travail et supprimés par la suite. En effet, selon les participants, la faisabilité, l'opportunité, etc. les projets ne semblaient plus opportuns.

M. DAVID souhaite faire des remarques générales. Pour le point concernant les balades, il souhaiterait mettre en avant l'aspect *sécurité*. En effet, de plus en plus de véhicules empruntent ces chemins qui leur sont interdits et mettent en danger les usagers doux. Il propose le placement de blocs, rochers pour bloquer les sentiers ou simplement une fermeture systématique des barrières.

En ce qui concerne les arbres remarquables, un travail sera fait par la suite avec l'inventaire du PPPW, *Petit Patrimoine Populaire Wallon*. L'intention sera d'introduire, dans cet inventaire, la liste des arbres remarquables présents sur la Commune.

M. DAVID évoque ensuite le point : « Proposer et prévoir le budget pour des présentoirs avec brochures sur l'histoire de Neupré et autres thèmes sur la Commune (points d'information) ». Il attire notre attention sur la budgétisation d'impression des brochures.

Ensuite, M. DAVID passe au point abordant la création d'une maison de la citoyenneté. Il trouve l'idée très chouette, cependant, le bâtiment est décentralisé par rapport à la Commune. Il propose de repenser au Presbytère de Plainevaux où un morceau pourrait y être consacré. Toutefois, cet endroit est tout aussi décentralisé.

Enfin, M. DAVID souhaite ajouter un élément à l'intitulé concernant la création de mares. Il faudrait informer correctement les privés souhaitant se lancer dans la création de mares.

4. Mise en place de nouveaux Groupes de travail (explications)

Mme NOËL présente les nouveaux Groupes de travail qui ont été définis. Dès la mi-mai, ils reprennent sous une autre forme. Dorénavant, ils seront consacrés à des sujets précis c.-à-d. des fiche-projets. Actuellement, trois GT ont été fixés :

- **Circuit court** → repenser les marchés à Neupré et création d'un commerce partagé : **18 mai 2021**
- **Randonnées (trail, cyclisme, etc.)** → moderniser/ développer les itinéraires balisés et cartographiés : **1^{er} juin 2021**
- **Recréer les mares** → mares, panneaux informatifs, espaces conviviaux à proximité : **15 juin 2021**
= *Patrimoine naturel : recréer les mares et améliorer la biodiversité*



Mme GOFFINET demande pourquoi seulement trois GT ont été fixés alors qu'il existe de nombreux intitulés de projets.

Mme NOËL et M. BIHET lui répondent que plusieurs projets ne nécessitent pas d'être définis davantage lors de Groupes de travail. En effet, il suffit simplement d'étudier sa faisabilité via un prestataire extérieur tel que le bureau d'ingénierie ou autres qui devra réaliser et chiffrer cette étude. M. BIHET prend également l'exemple de la maison de la citoyenneté qui devrait se situer au 57, Chaussée de Marche. La synthèse des Groupes de travail reprend déjà en suffisance le descriptif de ce projet. Par contre, le jour où on souhaitera activer cette fiche, elle nécessitera peut-être un bureau d'architectes et donc, à ce moment-là, se manifesterà un plus haut degré de précision pour la réalisation du projet. A ce stade, ce n'est pas encore nécessaire.

M. DAVID a une préoccupation, selon lui, un point n'est pas assez exprimé dans la synthèse. En effet, ce qui concerne la préservation de la nature et le développement de la biodiversité n'est pas assez mis en avant. Ces éléments pourraient être rattachés au point « recréer les mares ». Il trouve qu'un patrimoine est existant de ce côté et que cela mérite une attention particulière. Suite à cette remarque, M. DEGRAVE propose de renommer « recréer les mares » en « patrimoine naturel : recréer les mares et améliorer la biodiversité ».

Mme LIMBURG pose la question aux agents de développement du GREOVA afin de savoir s'il serait possible d'avoir la présence d'une personne de la Maison du tourisme lors du GT Randonnées. Mme LACASSE, agent au GREOVA, lui répond qu'une prise de contact a été faite avec le Commissariat général au Tourisme. En effet, M. KUMRAL sera le contact du GREOVA, véritable support technique pour le balisage.

M. LANNOY demande si les autres communes pourraient aider Neupré lors de son GT Randonnées. Mme LACASSE lui répond que Neupré est précurseur dans ce type de Groupe de travail.

Mme de LAMINNE de BEX demande quelle communication a été faite pour les Groupes de travail précédents. M. BIHET lui répond qu'un mailing a été fait (CLDR, GT, Consultation citoyenne, etc.), un article dans le Bulletin communal, des toutes-boîtes, des événements Facebook, des articles sur le site internet du PCDR et de la Commune, etc.

Mme DATING demande quel GT reprenait les thèmes de la biodiversité et la nature. Le GT Patrimoine naturel du 15 juin sera opportun au vu de ses affinités (GT Patrimoine naturel).



5. Etat d'avancement du processus de l'élaboration du PCDR

Mme NOËL rappelle les six parties du PCDR, *Programme Communal de Développement Rural*, et où se situe Neupré dans ce processus :

I. Etude socio-économique

Analyse des caractéristiques de la commune, carte d'identité de Neupré.

Réalisation par l'Auteur de programme (GREOVA) en 2018 consultable en ligne sur www.pcdr.be

II. Consultation citoyenne

Présentation de la partie I. aux Neupréens et récolte des retours.

Présentation aux Neupréens : janvier et février 2019

III. Diagnostic partagé

Confrontation de l'étude socio-économique (I.) et de la consultation citoyenne (II.). Cette partie permet d'élaborer une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans.

Présentation aux Neupréens : mai 2019

IV. Les objectifs de développement

Stratégie de développement sous forme de défis et d'objectifs spécifiques à Neupré. La commune via sa CLDR, Commission Locale de Développement Rural, se fixe ces défis et objectifs pour assurer son développement global à un horizon de 10 ans.

Présentation à la première réunion de la CLDR : 3 octobre 2019

V. Elaboration des futurs projets

Actuellement, Neupré est à la 5^{ème} partie du processus d'élaboration du PCDR.

Suite aux Groupes de travail (d'octobre 2019 à mars 2021), des projets ont été définis. Ces derniers seront transmis sous forme de fiches-projets prochainement (été 2021). Par la suite, ces fiche-projets seront classées en trois catégories selon leur programmation dans le temps (court, moyen ou long terme). Ce classement sera effectué par la CLDR, Commission Locale de Développement Rural, durant le dernier semestre 2021.

VI. Tableau récapitulatif

Le tableau récapitulatif présentera les projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis. Ce tableau permettra d'avoir une vue d'ensemble de la stratégie de développement.

6. Divers

Aucun sujet n'a été évoqué dans les divers.

7. Conclusion (+ rappel des prochains GT)

Mardi 18 mai à 20h → CIRCUIT COURT
Mardi 1^{er} juin à 20h → RANDONNEES (TRAIL, CYCLISME, BALADES, ETC.)
Mardi 15 juin à 20h → PATRIMOINE NATUREL

M. BIHET remercie tous les membres pour leur présence et clôture la réunion à 20h45.